



////////////////////////////////////

À TOUS PNC AIR FRANCE// BS.12-05-000-AF

////////////////////////////////////

Assemblée générale des actionnaires... 400 000 € de plus pour Gourgeon, et puis quoi encore ?

Le 31 Mai prochain aura lieu l'Assemblée Générale des actionnaires d'Air France KLM. Vous avez la possibilité de participer à l'Assemblée Générale et d'y poser des questions écrites ou orales avant le vote des résolutions dont le détail vous est donné ci dessous.

Si vous ne pouvez y assister personnellement, nous vous proposons de confier votre pouvoir à Thierry HASS, représentant du SNPNC à cette assemblée Générale qui se tiendra au Carrousel du Louvre, 99 rue de Rivoli Paris 1^{er} à 14h30.

Le SNPNC a réuni ses instances pour décider du positionnement qu'il prendra sur chacune des résolutions à l'ordre du jour. Nous vous en donnons le détail :

RESOLUTIONS A L'ORDRE DU JOUR / VOTE DU SNPNC

1. Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2011 / **ABSTENTION**
2. Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2011 / **ABSTENTION**
3. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2011 / **ABSTENTION**
4. Conventions et engagements règlementés/ **CONTRE**
5. Ratification de la cooptation de M. Alexandre de Juniac en qualité d'administrateur / **ABSTENTION**
6. Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Leo van Wijk pour une durée de quatre ans / **ABSTENTION**
7. Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Cornelis J.A van Lede pour une durée de quatre ans / **ABSTENTION**
8. Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Jean-François Dehecq pour une durée de quatre ans / **ABSTENTION**
9. Autorisation à donner au Conseil d'Administration d'opérer sur les actions de la société / **CONTRE**
10. Pouvoirs pour formalités / **POUR**

En tant que représentant des PNC salariés, nous nous garderons bien de faire de la cogestion. Cela justifie amplement notre abstention en ce qui concerne le renouvellement d'administrateurs dont la plus value n'a à ce jour pas été démontrée et l'approbation de comptes directement liés à une stratégie défailante de la Direction. Mais deux résolutions légitiment à nos yeux une opposition forte et sans ambiguïté :

La résolution n°4 est celle qui concerne la prime 400 000 € en échange d'un engagement de non-concurrence de Gourgeon pendant 3 ans. Rappelons que le personnage a déjà touché 1,3 M€ de salaire au titre de l'exercice 2010/2011 et des indemnités de licenciement de 1,125 M€. Vu l'état dans lequel il laisse l'Entreprise aujourd'hui, on souhaiterait presque le contraire si l'on ne craignait pas qu'il descende la compagnie à l'extérieur également !

La résolution n°9 qui permet à la Direction de racheter des actions de l'Entreprise afin de maintenir sa valeur boursière. Le SNPNC estime que, au moment où des sacrifices sonnants et trébuchants sont demandés aux salariés, la Direction a mieux à faire avec les liquidités de l'entreprise que de satisfaire les actionnaires.

DEMARCHES A SUIVRE POUR CONFIER VOTRE POUVOIR :

- 1. NE PAS NOIRCIR LA CASE A** : en haut à gauche
- 2. Noircir la case « JE DONNE POUVOIR A »** et la compléter comme suit :

M. Thierry Haas
SNPNC – 1 rue de la Haye
CP 17923 – Tremblay en France
95731 Roissy CDG Cedex

- 3. Dater et signer le pouvoir dans le cadre rouge situé en bas du formulaire**
- 4. Renvoyer le formulaire dès que possible, et impérativement avant le 28 mai 2012 dernier délai, dans l'enveloppe « T » prévue à cet effet à l'adresse indiquée sans l'affranchir**

OU

Faites parvenir le formulaire au SNPNC

- **En le remettant en main propre à un délégué SNPNC**
- **En le plaçant dans une boîte aux lettres SNPNC.**
 - **CDG : Dans le couloir allant au parking de la Cité PN**
 - **CDG : A notre bureau du 2^{ème} étage de la Cité PN après les ascenseurs rouge en direction du CE lignes**
 - **ORY : Sous le panneau d'affichage SNPNC des SHEDS**